

UTILISATION DES EMBALLAGES, DES GRAND RECIPIENT POUR VRAC ET DES GRANDS EMBALLAGES, HOMOLOGUES HORS BOUTEILLES DE GAZ (Réf : EMB)

1 – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

A l'issue du stage, le stagiaire a acquis les connaissances générales relatives aux colis à travers la manipulation d'ouvrages réglementaires (ADR, IMDG et IATA) et la réalisation de cas pratiques :

- Savoir interpréter les documents réglementaires : agréments, extension et attestation de conformité
 - Exploiter toutes les facettes d'un emballage : maîtrise des différents aspects et exigences réglementaires liées à l'utilisation des emballages
- Cette formation ne traite pas des bouteilles de gaz.

2 – PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse aux utilisateurs et acheteurs d'emballages homologués.

3 – CONTENU DE LA FORMATION

I – Contexte réglementaire

- Généralités : structure de l'ADR, arrêté TMD et du code IMDG, du IATA

II - Présentation générale des emballages

- Définition des différents types d'emballages (emballage unique, combiné, GRV et Grand emballage)

III - Epreuves sur emballages

- Description des épreuves sur emballages
- Lecture et compréhension du marquage des emballages

IV – Utilisation des emballages

- Instructions d'emballages
- Emballages particuliers (Emballage de secours, 4GV, 4DV...)
- PV d'homologation (système de fermeture, aménagement intérieur...) – Attestation de conformité
- Compatibilité chimique
- Particularités liées au transport aérien

V – Cas pratiques

4 – LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Un support de cours est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation. Le formateur a également recours pour animer la session à des films, des photos d'essais et des emballages avec les agréments s'y rapportant.

5 – MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Feuille d'émargement et attestation de présence prouvant que le stagiaire a bien suivi le stage.

6 – ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Formateurs agréés IATA, conseillers sécurités

7 – LA DUREE DE LA FORMATION

La formation a une durée de 1 jour soit 8 heures.